



# Assemblée Générale Ordinaire AGO 2023

— Salle des fêtes - Jardin de Madame —

Oppède, 29 avril, 2023

---

# Ordre du Jour

1. **Introduction par M. Robert Bozza, Président**
2. **Approbation du rapport moral 2022 ;**
3. **Approbation du rapport financier 2022 et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;**
4. **Quitus aux administrateurs ;**
5. **Approbation du Budget pour l'exercice 2023 ;**
6. **Election des administrateurs ;**
7. **Questions diverses.**

# 1. Introduction

# M. Robert Bozza, Président



# Introduction

Je salue et je remercie de leur présence parmi nous tous les élus invités, les représentants d'associations et bien sûr tous nos adhérents sans lesquels Luberon Nature n'existerait pas.

Trois années sont passées depuis que le Conseil d'Administration de Luberon Nature a confié à une nouvelle équipe sa destinée et ceci en plein démarrage de la crise sanitaire.

D'en assurer la présidence a été un grand honneur pour moi et je suis reconnaissant pour la confiance qui m'a été donnée non seulement par le Conseil, mais surtout par les adhérents.

## **2. Approbation du Rapport moral 2022**

# Rapport moral 2022 #1

## 1. Grands axes d'action

- lutte contre les dépôts sauvages de déchets
- sensibilisation à la pollution lumineuse
- soutien à un photovoltaïque raisonné
- lutte contre l'artificialisation des sols / préservation de la biodiversité
- soutien au pastoralisme

qui se sont matérialisés par:

- les nombreux dossiers traités,
- les participations à des commissions,
- les rencontres avec les élus, l'administration et les autres associations et collectifs engagés sur les mêmes enjeux,
- l'organisation de conférences.

# Rapport moral 2022 #2

## 2. Quelques dossiers marquants 2022-2023

- o campagne avec le SIRTOM de sensibilisation de la population à la problématique des dépôts sauvages de déchets,
- o projet d'hôtel 5\* au château de Cabrières d'Avignon,
- o château de l'Environnement de Buoux,
- o projet d'immobilier touristique à l'Étang de la Londe,
- o centrale photovoltaïque de Roussillon: annulation de tous les PC par la Cour d'Appel de Marseille.



# Rapport moral 2022 #3

## 3. Communication

- o Articles et interviews dans les médias locaux,
- o Deux Lettres Luberon Nature Infos parues en mars et en août,
- o Le n° 138 des Brèves Nouvelles paru en décembre et consacré à “la lutte contre les dépôts sauvages de déchets: un enjeu territorial” sujet développé par Henri MABILLE.

# Rapport moral 2022 #4

## 4. Evénements

- o conférence:

- le week-end du 24-25 septembre au centre astronomique de Saint-Michel l'Observatoire consacré à la pollution lumineuse et assorti de l'observation du ciel, des étoiles et du soleil.

- o colloque:

- le vendredi 9 mars à la salle des fêtes de Roussillon consacré au pastoralisme.

# Perspective 2023-2026

- Les actions de 2020 à 2023 ont été guidées par la “Vision Luberon Nature 2020-2023”.
- Elles ont nécessité une connaissance du terrain qui s’est traduite par la rencontre d’élus de 72 communes du territoire tissant ainsi des liens étroits entre les collectivités et Luberon Nature.
- Tout en poursuivant ce mode d’action dans les 3 ans à venir et fort de cette expérience, un nouveau chapitre va s’ouvrir avec la rencontre d’un certain nombre d’acteurs économiques locaux respectueux de notre environnement et qui comptent pour le territoire du Luberon.

# Programme 2023-2026

- Il se poursuit suivant les axes d'actions déjà définis :
  - la lutte contre les dépôts sauvages de déchets
  - la sensibilisation à la pollution lumineuse
  - le soutien à un photovoltaïque raisonné
  - la lutte contre l'artificialisation des sols et la préservation de la biodiversité
  - le soutien au pastoralisme

en y ajoutant la préservation des ressources en eau pour le territoire.

# PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport moral 2022 approuve ledit rapport tel qu'il lui a été présenté.

**VOTE à main levée.**

# Rapport financier 2022 et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

CHARGES (DÉPENSES) - €	Budget 2022	Réalisé 2022
Frais d'avocats et huissiers	3 000	792
Frais de Fonctionnement	7 379	6 676
Frais de conférences/colloques	4 500	2 879
Frais de Structure	833	
<b>RESULTAT (Excédent)</b>	<b>6 438</b>	<b>2 403</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 150</b>	<b>12 750</b>
<i>Personnel Bénévole</i>	<i>70 000</i>	<i>70 000</i>

PRODUITS (RECETTES) - €	Budget 2022	Réalisé 2022
Cotisations	13 100	6 935
Dons	4 000	5 588
Revenus de Prestations	5 000	
Produits financiers	50	227
<b>RESULTAT (<i>Déficit</i>)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>22 150</b>	<b>12 750</b>
<i>Bénévolat</i>	<i>70 000</i>	<i>70 000</i>

### **3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

# DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport financier 2022 ainsi que le bilan et le compte de résultat arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se soldent par un excédent de 2 403 € contre un déficit de 7 661 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Il est proposé d'affecter cet excédent au compte de Report à Nouveau. En conséquence les fonds associatifs sont portés de 45 616 € au 31 décembre 2021 à 48 019 € au 31 décembre 2022.

**VOTE à main levée.**



## 4. Quitus aux administrateurs

# TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de la précédente résolution, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

**VOTE à main levée.**

# 5. Approbation du Budget pour l'exercice 2023

# Budget 2023

CHARGES (DÉPENSES) - €	Réalisé 2022	Budget 2023
Frais d'avocats et huissiers	792	2 000
Frais de Fonctionnement	6 676	5 270
Frais de conférences/colloques	2 879	4 000
Frais de Structure		
<b>RESULTAT (Excédent)</b>	<b>2 403</b>	<b>2 310</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 750</b>	<b>13 580</b>
<i>Personnel Bénévole</i>	<i>70 000</i>	<i>70 000</i>

PRODUITS (RECETTES) - €	Réalisé 2022	Budget 2023
Cotisations	6 935	8 530
Dons	5 588	5 000
Revenus de Prestations		
Produits financiers	227	50
<b>RESULTAT (<i>Déficit</i>)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>12 750</b>	<b>13 580</b>
<i>Bénévolat</i>	<i>70 000</i>	<i>70 000</i>

# QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel pour l'exercice 2023 prévoyant un total de recettes de 13 580 € hors éléments exceptionnels et un total de dépenses de 11 270 €, soit un excédent de 2 310 €.

**VOTE à main levée.**

# 6. Election des administrateurs

# CINQUIEME RESOLUTION #1

Le Président fait part des changements suivants intervenus au sein du Conseil d'Administration :

1. Démission de Monsieur Bruno JULIENNE le 6 février 2023
2. Cooptation de Monsieur Christian LAMBARD le 6 février 2023

Le président informe l'Assemblée que Monsieur William BOUVIER dont le mandat est venu à échéance ne souhaite pas son renouvellement.

# Christian LAMBARD



- Avocat au Barreau de Paris mais résident dans le Luberon depuis 8 ans, mon parcours professionnel m'a conduit à la gestion de dossiers sinistres de grands risques industriels et des grandes catastrophes collectives de ces quarante dernières années.
- J'ai ainsi pu être sensibilisé d'une part à leurs conséquences fréquentes sur l'environnement d'autre part à l'importance d'un dialogue constructif entre tous les acteurs, enfin, à la nécessité constante de sensibiliser chacune et chacun à la prévention des risques, notamment à l'incendie tout particulièrement pour notre région.



# CINQUIEME RESOLUTION #2

Le Président fait part de la candidature pour renouvellement au sein du Conseil d'Administration des administrateurs dont le mandat arrive à échéance pour une nouvelle période de trois ans de :

1. Monsieur Robert BOZZA (échéance 2026)
2. Monsieur Henri MABILLE (échéance 2026)
3. Monsieur Mustapha MOKRANE (échéance 2026)
4. Monsieur Alain MERA (échéance 2026)

## CINQUIEME RESOLUTION #3

Il est donc proposé à l'Assemblée Générale de procéder à l'élection de chacune de ces 4 personnes, conformément aux Statuts. Ces administrateurs seraient élus pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée en 2026 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Il propose également d'approuver la cooptation de Monsieur Christian LAMBARD pour une période de trois ans.

# CINQUIEME RESOLUTION #4

Si tous les candidats venaient à être élus, la composition du Conseil d'Administration serait alors la suivante :

## **Présidente d'Honneur : Madame Ione TEZE-DAUM**

1. Monsieur Karl ANTIER (échéance 2024)
2. Monsieur Gérard Der AGOBIAN (échéance 2025)
3. Madame Géraldine BASCOU (échéance 2025)
4. Monsieur Pierre BRETTEL (échéance 2024)
5. Monsieur Robert BOZZA (échéance 2026)
6. Madame Geneviève DUPOUX-VERNEUIL (échéance 2025)
7. Madame Sigrid FALCK (échéance 2025)
8. Monsieur Henri MABILLE (échéance 2026)
9. Monsieur Christian LAMBARD (échéance 2026)
10. Monsieur Michel MARCELET (échéance 2024)
11. Monsieur Alain MERA (échéance 2023)
12. Monsieur Mustapha MOKRANE (échéance 2023)
13. Madame Solinne MORETTI (échéance 2024)
14. Madame Crystal WOODWARD (échéance 2025)

# Conseil d'Administration

VOTE à main levée



**Robert  
Bozza**



**Pierre Bretel**



**Henri  
Mabile**



**Sigrid Falck**



**Michel  
Marcelet**



**Alain  
Mera**



**Christian  
Lambard**



**Gérard Der  
Agobian**



**Geneviève  
Dupoux-Verneuil**



**Crystal  
Woodward**



**Géraldine  
Bascou**



**Karl  
Antier**



**Solinne  
Moretti**



**Mustapha  
Mokrane**

# 7. Questions diverses

# Clôture de la séance et pot de l'association.

